



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

Conseil municipal - Mercredi 24 février 2021 - Salle G. Couté

Comme le veut la tradition, nous évoquons ce soir vos orientations budgétaires, sur l'année 2021 mais aussi avec des perspectives sur les années de votre mandat.

Avant toute chose, nous souhaitons vous faire une remarque concernant le délai de convocation aux diverses commissions.

C'était silence radio pendant plus deux mois, puis nous avons reçu une convocation le mardi 16 février pour une commission municipale le jeudi 18 février, soit un laps de deux jours avec une masse importante d'informations à absorber et à analyser. Peut-être qu'un peu plus d'anticipation de votre part éviterait que nous pensions certainement à tort ou précipitamment...

Merci de respecter les élus de la minorité, même si ce n'est pas votre souci principal et majeur. Nous l'avons bien compris.

Pour en venir à votre rapport, notre collègue Thierry Martin l'a disséqué. Ce rapport suscite de nombreuses interrogations et requiert de multiples vérifications. Il s'agit de s'assurer que notre compréhension de votre rapport soit correcte et sincère. Et nous aurons l'occasion de nous y attarder lors de la présentation du budget 2021 qui nous semble être le moment clé du début de votre mandat.

Néanmoins, voici quelques remarques :

Page 7 : Vous mentionnez « *la capacité désendettement s'élevait à plus de 14 ans à l'arrivée de la nouvelle majorité* »

- Il s'agit de sémantique, mais il nous paraît plus opportun de mentionner au 1^{er} janvier 2020 puisque l'ancienne municipalité a œuvré jusqu'à fin juin 2020 et que les chiffres de 2020 leur appartiennent au moins pour les six premiers mois de l'année dernière...

Page 11 : La maîtrise des dépenses de fonctionnement

- Pouvez-vous nous expliquer l'augmentation de 530 803€ soit +32,70% pour le compte 65 « Subventions versées ».

Une meilleure maîtrise des dépenses de personnel (page 11 et page 12)

Vous mentionnez : « *En 2020, ... ceci n'impliquera pas de hausse substantielle par rapport à 2019 et pourra être contenue à une hauteur d'environ 12 M€* ». Au passage, nous pensons que vous vouliez certainement dire 2021 et non 2020.

- La hausse substantielle est tout de même de 722 772,06€ soit +6,47% soit une augmentation par agent (295 au total selon vos chiffres) de 2 619€ par agent.
- Si nous ramenons cela au CA estimé 2020 qui nous paraît être un comparatif plus proche de la réalité, alors l'augmentation s'établit à 938 184,27€ soit 8,56%, soit une augmentation de 3 180€ par agent.

Alors, monsieur le maire, si ces chiffres en hausse ne vous paraissent pas substantiels, qu'est-ce que vous qualifiez de « substantiel » ? Ou n'est-ce que le résultat de vos promesses et de votre politique d'embauche à tout va ?

Page 14 : La fiscalité locale : une modification des taux

- Une baisse du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties est annoncée à -13,80% soit un taux futur de 26,60% au lieu de 30,86%.
- Pouvez-vous nous indiquer la cohérence de votre politique avec l'augmentation de ce même taux au sein du Grand Châteaudun engendrant un passage de du taux de la TFPB (Taxe foncière sur les propriétés bâties) de 2,45% à 5,05%, soit une augmentation de +106,12% ?

Enfin, dans ce rapport d'orientations budgétaires, nous constatons bien évidemment l'absence du projet de reconstruction de l'école Jean-Macé. Beaucoup de choses ont été dites à ce sujet ce soir. C'est une erreur de votre part et un regret pour nous.

En conclusion,

Nous nous rappelons, comme vous, qu'un budget sincère doit être voté par les élus en conseil municipal. Vous rappelez souvent que la préfète d'Eure-et-Loir vous a contacté au début de votre mandat, en juillet dernier, pour vous signifier l'insincérité du budget 2020 présenté par l'ancienne municipalité.

Ne devenez pas l'arroseur arrosé ! Nous serons très attentifs à la sincérité de vos documents, de vos chiffres et de vos choix.

Nous pensions que le document transmis lors du conseil municipal du 17 décembre dernier, concernant la capacité d'accueil des élèves dans les écoles dunoises, et toujours en ligne sur le site de la Ville, n'était qu'un document mal interprété et mal renseigné. Il s'agissait en fait d'un faux. Force est de constater que votre rapport d'orientations budgétaires souffre lui aussi de nombreuses anomalies et incohérences. Nous y reviendrons au moment du vote du budget.

Cela commence à faire beaucoup trop !

Merci d'avance pour les réponses que vous voudrez bien nous apporter.